



Paraît le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$4 par an  
Subscriptions \$4 a year

Payables d'avance  
Payable in advance

# MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE—OF Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal  
Official organ of the Corporation of the City of Montreal  
CANADA

— Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit: —

“La Gazette Municipale”  
Bureau de Poste: 299 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal

— Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit: —

“La Gazette Municipale”  
Hôtel de Ville, — Montréal

— All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows: —

“The Municipal Gazette”  
Post Office Box: 299 or 42 Jacques-Cartier Square, Montreal.

All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows: —

“The Municipal Gazette”  
City Hall, — Montreal  
TELEPHONE MAIN 4240

## DELIBERATIONS

### BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 28 avril 1911, a.m.

M. Lachapelle, président. Tous présents.

1.—Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité “re” postes de police et du feu des quartiers Mont-Royal et Rosemont, déclarant, en réponse à une demande du Bureau des Commissaires, que les documents annexés audit rapport font voir que les travaux pour la construction de cesdits postes ont été faits conformément aux plans et devis, savoir, le certificat de M. Chaussé en date du 4 avril courant, ainsi qu'un certificat de l'architecte Montbriant, qui déclare que les entrepreneurs, MM. Martineau et Prénoveau, ont terminé leurs travaux suivant les plans qui ont été faits par lui-même, et déclarant que les Commissaires ont le pouvoir de faire payer ces entrepreneurs par le trésorier et d'ordonner la prise de possession de ces deux postes par les pompiers et la police.

Résolu: En conséquence d'autoriser le paiement du compte des entrepreneurs MM. Martineau et Prénoveau, s'élevant à la somme de \$12,551.00 et d'ordonner la prise de possession de ces deux postes par les pompiers et la police.

2.—Soumis un protêt de MM. Keegan et Dillon, contracteurs pour la construction de l'égout de la rue Sherbrooke, au sujet de dommages causés à la bâtisse dite Linton Apartments.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

3.—Soumis un rapport de M. J. H. Ferns, président du Bureau des Evaluateurs, au sujet de la taxe d'eau des employés civiques occupant les marchés publics.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

4.—Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet de terrains appartenant à la “M. L. H. & P. Co.” et dont la Cité a pris possession pour construire la rue conduisant à la traverse de Longueuil.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

5.—Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtiments, approuvé par l'Ingénieur en Chef au sujet d'une demande de M. Charles Denman de faire certains changements à une bâtisse située No 1512 Avenue du Parc.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

6.—Soumis une lettre de M. le notaire R. A. Dunton, au sujet de la propriété de la succession Hudon sur la rue du Champ de Mars.

### BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 28th April 1911, a.m.

Present: All the members of the Board. Mr. Lachapelle in the chair.

4.—Submitted a report from the Chief City Attorney “re” police and fire stations in Mt. Royal and Rosemont Wards, stating, in reply to a question put to him by the Board, that the documents annexed to his report, to wit, the certificate of Mr. Chaussé, under date of 4th April inst., and the certificate of Mr. Montbriant, architect, show that the works in connection with the erection of said stations have been performed by the contractors, Messrs. Martineau & Prénoveau, in accordance with the plans and specifications, and that the Commissioners have therefore the right to instruct the City Treasurer to pay the contractors and to order that both these stations be taken possession of by the firemen and the police.

Resolved: To authorize the payment of the account of the contractors, Messrs. Martineau & Prénoveau, amounting to \$12,551, and to order that the said stations be taken possession of by the firemen and the police.

2.—Submitted a protest from Messrs. Keegan & Dillon, to whom the contract for the construction of the Sherbrooke St. Sewer was awarded “re” damages caused to the Linton Apartments.

Referred to the Law Department for a report.

3.—Submitted a report from Mr. J. H. Ferns, Chairman of the Board of Assessors, “re” water rate to be charged to the civic employees occupying public markets.

Referred to the Law Department for a report.

4.—Submitted a report from the City Surveyor, approved by the Chief Engineer, in connection with certain pieces of land belonging to the M. L. H. & P. Co., which the City has taken possession of for the opening of the street leading to the Longueuil Ferry.

Referred to the Law Department for a report.

5.—Submitted a report from the Building Inspector, approved by the Chief Engineer, agent the application from Mr. Chs. Derman for a permit to make certain alterations to a building situated on Park Avenue (No 1512).

Referred to the Law Department for a report.

6.—Submitted a letter from Mr. R. A. Dunton, N.P., “re” property of the Hudon Estate, on Champ de Mars St.